

## Le Nord et l'Aisne

La 1<sup>ère</sup> église fortifiée se situant à une quarantaine de kilomètres du départ, vous roulez d'abord dans une région bocagère parsemée de bornes chapelles et de kiosques à musique, qui prend fin au Nouvion en Thiérache, centre de production du célèbre fromage de Maroilles et quelques kilomètres plus loin vous aurez le loisir de contempler l'église fortifiée d'Esquehéries, premier édifice du périple.

- Après une rude montée vous découvrirez l'église fortifiée d'Englancourt.
- A Erloy, vous empruntez la vallée de l'Oise avec , à l'intersection, une vue sur l'édifice de Saint Algis qui mérite amplement le détour.
- A Rozoy sur Serre, la visite de l'église s'impose.
- Parfondeval est un des plus beaux villages de France, prévoyez une longue halte.
- A Dohis, prévoyez une halte photo.

Pour les hébergements et la restauration, adressez-vous à l'office de tourisme de Vervins.

Site internet : [www.tourisme-thierache.fr](http://www.tourisme-thierache.fr)  
Mail : [accueil@tourisme-thierache.fr](mailto:accueil@tourisme-thierache.fr)



## RÈGLEMENT

### Les Conditions de participation

Les cyclotouristes du CSEC Ferrière et le Relais Eco-Vélo assurent l'organisation de cette randonnée permanente dénommée «A la découverte des églises fortifiées». Elle est ouverte à tous les cyclotouristes licenciés ou non Français ou Etrangers. Les participants de moins de 18 ans devront être obligatoirement accompagnés soit d'un parent soit d'un représentant légal ou d'un éducateur qualifié.

Les participants non licenciés à la FFCT sont assurés au minimum en responsabilité civile par l'organisateur.

S'agissant d'une excursion libre, les participants devront être munis d'une carte européenne d'assurance maladie en cours de validité et d'une carte d'identité. Ils devront respecter les dispositions du code de la route et de la sécurité en général, de la nature et de son environnement.

Les participants devront assurer leur ravitaillement et le cas échéant leur hébergement. A l'issue du parcours, le carnet de route muni des tampons de contrôle sera envoyé au correspondant pour homologation.

### Les contrôles

#### Nous n'exigeons pas de délai de route

7 contrôles dans les localités suivantes sont obligatoires : Cartignies, Englancourt, Chaourse, Dohis, Vervins, Wignehies, Ferrière-la-Grande.

Le Relais Eco-Vélo étant un site d'hébergement, ce point de départ est fortement conseillé.

Pour le contrôle du carnet de route, sont acceptés du participant un timbre humide d'un commerçant, d'une collectivité et autre (la Poste, Gendarmerie) ou une photo du cyclotouriste avec son vélo devant le panneau de la localité. A défaut, il devra obtenir un tampon d'une localité voisine et indiquer la raison de l'absence du cachet adéquat.

### Informations pratiques et conseils

Le montant de l'inscription est fixé à 4 euros pour les licenciés FFCT et à 6 euros pour les autres participants. Le règlement doit s'effectuer par chèque à l'ordre d'AGIE Relais Eco-Vélo.

Après réception de l'inscription, le participant recevra l'itinéraire détaillé et renseigné sur les sites et curiosités, sur les aspects pratiques tels que la restauration et les hébergements.

En Thiérache, 71 églises fortifiées sont recensées, il est évident qu'elles ne sont pas toutes sur le parcours, en faisant un petit crochet supplémentaire vous pourrez en ajouter quelques unes.

Les cartes routières à utiliser pour cette randonnée sont les cartes IGN au 1/100000<sup>ème</sup> N°4 et 5.

## À LA DÉCOUVERTE DES ÉGLISES FORTIFIÉES

226 Km - 1 800 m de dénivelée



## RANDONNÉE PERMANENTE HISTORIQUE LABEL NATIONAL FFCT N° 321/16

La Thiérache des départements du Nord  
et de l'Aisne

